

AFFAIRE STARLINK

Par Béatrice BRASSART

Publié le 28/02/2001

La contamination de la chaîne alimentaire par du maïs StarLink, potentiellement allergène, continue... D'une part, ce maïs non autorisé à la consommation humaine a été retrouvé dans des lots de semences prêtes à être cultivées. D'autre part, le StarLink a été retrouvé, grâce à Greenpeace, dans des "corn dog" (substitut de saucisse à base de farine de maïs) de la marque Morningstar Farms, produit par Kellogg's. Par ailleurs, ces "corn dogs" utilisent du soja transgénique, autorisé aux USA. Kellogg's avait cependant précisé qu'à partir du 1er avril 2000 les produits Morningstar Farms, Worthington, Natural Touch et Loma Linda n'utiliseraient plus de soja transgénique.

Adresse de cet article : https://infoogm.org/article_journal/affaire-starlink/